Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_80-DE

***VILLE DE BILLY-MONTIGNY***

***L'an deux mille vingt-six, le 03 OCTOBRE à 10 Heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Yanis GAUDILLAT Maire, suite à la convocation en date du 25 SEPTEMBRE 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.***

***Arrondissement de Lens***

***Etaient présents*** :
M. GAUDILLAT Yanis, Maire
Mesdames, MURTAS Cynthia, DE LOOZE Marie-Noëlle, Adjointes.
Messieurs BEVAN Geoffrey, GRISCHKO Benjamin, DARDENNE Jérôme, Adjoints.
Mesdames BRUNELLES Séverine, FAMIL Martine, FLAMENT Brendy, FOURNIER Angélique, OLIVIER Séverine, RUDOLPH Sabine, Conseillères Municipales.
Messieurs CAILLUYERE Joël, CAUDRELIER Jean-Michel, DUBOIS Frédéric, MARECHAL Christophe, STACHOWIAK Corentin, DEWASMES Régis, MILLIEN Alexandre, TRONI Bruno, Conseillers Municipaux.

***Excusés*** :
Madame DURIEZ-GUICHARD Lisa (pvr à Mme OLIVIER Séverine), Adjointe
Monsieur FLAMENT Ludovic (pvr à M. DARDENNE Jérôme), Adjoint.
Messieurs DESPLANQUES Michel (pvr à M. BEVAN Geoffrey), FOURNIER David (pvr à M. GRISCHKO Benjamin), Conseillers Municipaux.
Mesdames LOY Virginie (pvr à Mme BRUNELLES Séverine), BRIKI Fadila (pvr à TRONI Bruno), MEGUEULLE Nathalie (pvr à M. MILLIEN Alexandre), Conseillères Municipales.

**Absentes :**
Mesdames ZIMOLAG Magdalena, MOPTY Aurore, Conseillères Municipales.

***Secrétaire de Séance*** : Madame BRUNELLES Séverine.

# DEL 26-80 : DESIGNATION D'UN ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE

Rapporteur : M. le Maire

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que dans le cadre du renforcement des politiques publiques locales en matière de prévention, de protection des populations et de coordination avec les services de l'Etat, il appartient aux communes de structurer l'action municipale autour d'élus référents clairement identifiés. Ces désignations permettent d'assurer une meilleure articulation entre la commune, les services de secours, les autorités préfectorales et les partenaires institutionnels, tout en garantissant une information régulière du conseil municipal et des habitants.

Afin de renforcer la prévention des accidents et de promouvoir une culture locale de sécurité des déplacements, il est recommandé que chaque commune désigne un élu référent sécurité routière.
Cet élu assure le lien avec la préfecture, la coordination sécurité routière et l'ensemble des partenaires institutionnels impliqués dans la sécurité routière.

Ses missions consistent notamment à :

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 062-216201335-20261003-DEL26_80-DE

- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation auprès des habitants, des éta… locaux, en relayant les campagnes nationales et départementales et en s… prévention ;
- Identifier les problématiques de circulation et de sécurité sur le territoire communal, en observant les comportements à risque, en repérant les zones sensibles et en contribuant aux diagnostics menés par les services municipaux ;
- Participer aux dispositifs de prévention proposés par l'Etat et les partenaires (opérations de contrôle, actions pédagogiques, événements thématiques) afin d'inscrire la commune dans une dynamique collective :
- Accompagner l'amélioration de la sécurité des mobilités, en apportant avis sur les projets d'aménagement, en encourageant les bonnes pratiques et en veillant à la prise en compte des usagers vulnérables (piétons, cyclistes, seniors, enfants).

Grâce à ce rôle de relais de coordination, l'élu référent sécurité routière contribue à inscrire durablement la sécurité routière parmi les priorités de la commune et à renforcer la sécurité des déplacements quotidiens.

Monsieur le Maire désigne Monsieur Jean-Michel CAUDRELIER en tant que « référent sécurité routière » pour la durée du mandat municipal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture le : 05 OCT. 2026

Et publication ou notification du : 06 OCT. 2026

A BILLY-MONTIGNY, le 05 OCT. 2026

MAIRIE DE BILLY-MONTIGNY (P de-C.)

Signé électroniquement par : Yanis GAUDILLAT
#Signature#
Date de signature : 05/10/2026
Qualité : Maire de la ville de BILLY MONTIGNY